

# Villégiatures

Colloque/Séminaire d'été de sociopoétique à Charroux d'Allier

**Mardi 29-vendredi 31 juillet 2020**

**Responsables : Françoise Le Borgne et Alain Montandon**

**Comité scientifique :** Robert Fajen (univ. de Halle, Allemagne), Marine Ganofsky (univ. St Andrews, Écosse), Anne Gotman (CNRS), Françoise Le Borgne (Celis), Alain Montandon (Celis), Sylvain Ledda (univ. Rouen), Franco Piva (univ. Vérone, Italie), Bertrand Westphal (univ. Limoges).

Objet de recherche inscrit à la croisée des sciences humaines et sociales, comme en témoignent de récentes publications<sup>1</sup>, la villégiature est également une pratique sociale à la longévité exceptionnelle : des villégiatures romaines de Campanie évoquées par Pline le Jeune et Martial aux locations de gîtes contemporaines, sa pratique s'avère indissociable du mode de vie et des loisirs des élites sociales puis, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, de franges toujours plus larges de la bourgeoisie et des classes moyennes. Son nom même est révélateur des traditions qui ont longtemps marqué la villégiature : *villeggiare* – aller à la campagne, et plus précisément à la *villa* – renvoie à une pratique qui, née sous l'antiquité, s'est prolongée jusqu'à nos jours<sup>2</sup>. Le terme *villeggiatura*, forgé à Venise durant la Renaissance, est importé en France au XVIII<sup>e</sup> siècle dans un contexte où les déplacements estivaux des nobles dans les domaines d'où dépendaient leurs rentes foncières étaient une réalité déjà ancienne. Pratique aristocratique prestigieuse, imitée par les bourgeois (Goldoni, trilogie de *La Villégiature*), la villégiature conserve jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle sa signification première tout en élargissant son cadre à d'autres espaces dédiés au séjour d'agrément : villes d'eau puis, à partir du XIX<sup>e</sup> siècle, stations balnéaires, l'influence des têtes couronnées étant déterminante dans ce processus de diversification<sup>3</sup>. Son histoire, au XX<sup>e</sup> siècle, se confond donc en partie avec celle du tourisme mais aussi avec le goût pour les maisons de campagne et les résidences secondaires (pouvant se réduire à un modeste studio) ; elle renvoie à des usages topiques, encouragées par des équipements spécifiques (restaurants, salles de spectacles, casinos, piscines, courts de tennis...).

Dans le prolongement des travaux menés par Alain Montandon sur les formes de la sociabilité (hospitalité, promenade, danse, souper...), ce séminaire s'intéressera dans une perspective sociopoétique aux représentations de la villégiature dans les littératures et les arts, de l'antiquité à nos jours. Il s'agira de cerner les représentations de la spécificité de cet espace-

---

<sup>1</sup> *Neronia IX : La villégiature dans le monde romain de Tibère à Hadrien. Actes du IXe congrès e la SIEN*, édité par O. Devillers, Bordeaux, Ausonius, 2014 ; *In Situ. Revue des patrimoines : Architecture et urbanisme de villégiature : un état de la recherche*, n° 24, 2014.

<sup>2</sup> Thomas Pfirsch, « Maisons de famille et systèmes de villégiature dans les élites urbaines : l'exemple de Naples », *Genèses*, n° 81, 2010/4, p. 104-127.

<sup>3</sup> Michel Bonneau, « Tourisme et villégiature balnéaire en France et en Belgique vers 1850 », *Terres du Nord*, 1977/2, p. 13-22.

temps et des interactions qu'il implique, qui, tout en privilégiant l'entre-soi des élites sociales et en transposant dans un cadre différent certains rituels urbains, affirme une forte singularité. À quoi tient celle-ci ? À une subtile subversion des hiérarchies et des codes sociaux, comme l'affirme Anaïs Escudier, analysant le rôle central de Balbec dans le projet proustien<sup>4</sup> ? À la sensualité induite par le contact avec la nature, la pratique du bain et/ou du sport ? À une disponibilité propice aux rencontres, aux échanges, aux surprises ou... à l'ennui (Sagan, *Bonjour Tristesse*) ? Comment l'enchantement de la villégiature peut-il survivre à l'usure de son prestige et à la saturation des topoï véhiculées par les guides de voyage (Tati, *Les vacances de Monsieur Hulot*) ?

Les propositions de communications (interventions de 30 à 45 minutes) sont à envoyer à Alain Montandon ([alain.montandon@uca.fr](mailto:alain.montandon@uca.fr)) et Françoise Le Borgne ([francoise.le\\_borgne@uca.fr](mailto:francoise.le_borgne@uca.fr)) avant le 15 décembre 2019.

---

<sup>4</sup> Anaïs Escudier, « En villégiature, de la Méditerranée à Balbec : la culture balnéaire de Marcel Proust à Paul Morand, badineries sociales ? », *Babel. Littératures plurielles*, n° 32, 2015.